

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR  
COMMUNE DE MILLERY

COMPTE-RENDU du Conseil municipal : séance du jeudi 8 mars 2012.

L'an deux mil douze et à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune, convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LÜDI Jacky, Maire.

Présents : M.BROCH Gilbert, M.CHARLES Christian, M.DUCHESNE Bernard, M.LEGOUX Jean-Bernard, Mme PERROT Claudine, Mme TROUSSEL Madeleine, M. LÜDI Jacky.

Absents : Mme DUMONT Francine, pouvoir à M. BROCH Gilbert, Melle NY Viviane, pouvoir à M.LEGOUX Jean-Bernard, Melle POULAIN Adeline, pouvoir à Mme TROUSSEL Madeleine  
M LÉPÉE Eric.

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Mme PERROT Claudine.

Le compte rendu du Conseil municipal du 26 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

### **I) TRAVAUX DE VOIERIE 2012**

Le Maire présente le programme des travaux de voirie envisagé pour 2012 ainsi que les estimations établies par les services de la DDT Montbard :

- Purge, pose de canalisation et rechargement chaussée en enrobé sur la rue d'Armançon – Hameau de Charentois pour un montant de 14 414,48 € HT,
- Renforcement de deux virages sur la VC N°206 de Ménétreux le Haut à RD 980 pour un montant de 8 499,45 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 10 voix pour :

- de retenir les opérations citées ci-dessus pour un montant global de 22 913,93 € HT
- de déléguer la Maîtrise d'œuvre à la DDT de Montbard,
- de déléguer la Maîtrise d'Ouvrage à la CCS,
- de fixer le plan de financement comme suit : fond libre ; aide du Conseil Général à hauteur de 30% minimum,
- de solliciter une aide du Conseil Général au titre du « Fonds Cantonal de Développement Territorial », enveloppe cantonale 2012,
- de ne pas engager les travaux avant attribution de la subvention ou de l'autorisation du Conseil Général

### **II) DEMANDE DE DON : AMICALE POUR LE DON DU SANG DE SEMUR EN AUXOIS**

Le Maire donne lecture du courrier de l'Amicale pour le don du sang de Semur en Auxois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer un don de 100 euros à l'Amicale pour le don du sang de Semur en Auxois.

### **III) DEMANDE DE DON AUX ATELIERS D'OR**

Le Maire donne lecture d'un courrier des Ateliers d'Or, faisant état d'une demande de soutien financier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant l'importance de soutenir les activités économiques du territoire, décide à l'unanimité des membres présents d'effectuer un don de 100 euros aux Ateliers d'Or.

### **IV) ADHÉSION AU C.A.U.E.**

Le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activités du C.A.U.E pour l'année 2011.

Il rappelle que la commune est adhérente depuis avril 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de réadhérer pour l'année 2012 au C.A.U.E, le coût s'élevant à 0,20 € par habitant soit un coût total de : 417 (DGF) x 0,20 € = 83,40 euros.

## **V) PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIERIE ET DES ESPACES PUBLICS**

Le Maire :

- informe le Conseil municipal que, suite à une erreur de date dans la rédaction de la délibération n° 59 du 26 décembre 2011, il convient de délibérer de nouveau.
- rappelle la nécessité de délibérer sur les travaux d'accessibilité handicap de la voirie et des espaces publics.
- rappelle que la Communauté de Communes du Sinémurien a réalisé, via le bureau d'étude SOCOTEC, les diagnostics de l'existant des ERP publics ainsi que de la voirie et des espaces publics de chaque commune du territoire,
- informe que le plan de mise en accessibilité (PMAVEP) propose des pistes d'actions organisées et triées selon les priorités et les contraintes de la commune,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, au regard du budget de la commune, de ne pas inscrire de travaux d'accessibilité handicap dans le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics pour l'année 2012.

## **VI) ACHAT ET PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES**

Le Maire informe l'assemblée qu'il a effectué une visite de l'ensemble des plantations de ces deux dernières années en compagnie de M. Marchandiau, gérant des pépinières de Plombières qui assurera le remplacement de quelques 34 végétaux bien que pour certains la date de garantie de reprise ait expiré.

Le Maire présente ensuite trois devis établis par les pépinières de Plombières :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis le moins élevé pour un montant hors taxe de 2 186.98 euros soit 2 469. 20 euros TTC.

## **VII) INSTALLATION D'UN PANNEAU PUBLICITAIRE A PONT DE CHEVIGNY**

Le Maire informe le Conseil municipal que, contrairement à ce qui lui avait été indiqué dans un premier temps, la parcelle d'implantation dudit panneau n'appartient pas à la commune.

En conséquence de quoi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de ne pas retenir la proposition de remise émise par le directeur de l'enseigne.

Le Maire informera ledit directeur et les services du Conseil général de cette décision.

## **VIII) DEVENIR DE L'ONF**

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé par le Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace-Solidaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, demande à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

Le Conseil municipal apporte son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

## **IX) FNACA : PLAQUE COMMEMORATIVE**

Le Maire informe le Conseil municipal qu'à la demande de la FNACA et à l'occasion de la prochaine inauguration du square du 19 mars 1962 au hameau de Charentois, il propose l'achat d'une plaque commémorative portant la mention « SQUARE DU 19 MARS 1962. CESSEZ LE FEU EN ALGERIE »

Monsieur Gilbert BROCH, adjoint au Maire, soumet trois devis à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de réaliser l'acquisition de ladite plaque auprès de l'entreprise Carrère sise à Venarey-lès-Laumes pour un montant HT de 343.00 euros soit 410.23 euros TTC.

### Informations diverses :

- M. Loïc Schnopp a gracieusement réparé le garde-fou du pont de Charentois : le Conseil municipal l'en remercie.
- Don de M. et Mme Gomes que le Conseil municipal remercie
- SICECO : suite à de nombreuses relances, les opérations de **remplacement du câble d'alimentation électrique** rue de Rougebet et ferme de Préjailly à **Ménétreux** sont enfin en cours.
- FNACA : la cérémonie **d'inauguration du Square du 19 mars 1962 à Charentois** aura lieu le samedi 31 mars prochain à 10h30. La population de notre commune y est invitée.
- Une **manifestation automobile** composée de 244 voitures traversera notre commune (RD 964) le 17 avril vers 11h45)
- L'**Association du MOTO-CROSS du TELEGRAPHE** organise sa seconde compétition le dimanche 3 juin 2012.
- **Méga-décharge :**  
Les **tonnages déclarés** par l'exploitant au titre de l'année 2011 s'élèvent à 55 380.26 tonnes
- **Enquête publique : projet de Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés**  
Cette enquête sera ouverte pendant une durée d'un mois à compter du **20 mars et jusqu'au 23 avril 2012 inclus**. On "s'étonnera" que le plus proche lieu de consultation du dossier d'enquête se situe à Montbard alors même que ce sont bien les communes de Vic-de-Chassenay et Millery qui font en premier les frais d'entassement d'ordures venant de tout le département...et d'ailleurs.
- **26 élèves** de la commune bénéficient cette année scolaire du service des **transports scolaires** vers les écoles publiques de Semur-en-Auxois et le RPI Genay/Vic-de-Chassenay.
- Une **campagne de débroussaillage** a lieu à Charentois et à Ménétreux.
- M. Alain Demongeot a de nouveau été brillamment primé au salon de l'agriculture de Paris.
- Célébration d'un baptême républicain le samedi 10 mars.
- Association ARCADE à Sainte-Colombe-en-Auxois propose des **animations vanneries** dont celles destinées aux adultes sera animée par Melle Adeline Poulain (contact : 06.64.61.46.30)

### Courriers :

- M. Gérard Duchesne
- M. Bernard Demongeot
- M. Dominique Rémond
- Conseil général : plan de transports scolaires 2012/2013
- Radio EOLE
- SACEM
- Président de la CCS dans le cadre de la délégation de service public concernant le lac de Pont.
- SNCFINFRA

*Séance levée à 22h15.*